Nouvelles d'Europe. Juin 2013. N° 1322

**Propositions franco-allemandes pour la zone euro**

**François Vié.** Chronique hebdomadaire d’actualité sur l’Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9) Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

Juin 2013.

Alors que l’incompréhension s’installait ses derniers temps entre les deux pays, La France et l’Allemagne se sont entendus pour faire des propositions en vue du Conseil européen des 27 et 28/ juin prochain. Il s’agit notamment de débloquer le chantier d’une zone euro plus politique.

En ce qui concerne la politique économique, il s’agit d’un compromis entre la France qui souhaite des gages de solidarité de l’Allemagne, et celle-ci qui demande plus d’efforts de réformes de la part de la France.

* Les deux pays s’entendent sur le dispositif « garantie pour la jeunesse », sur un « plan d’investissement pour l’Union européenne», sur une initiative pour la compétitivité de l’industrie.
* Des objectifs sont proposés de coordination des politiques économiques, de convergence des fiscalités nationales, de mise en place de salaires minima dans les pays de l’Union.
* Un fonds sera créé dans la zone euro pour aider chaque pays à résoudre ses problèmes de compétitivité.
* La mise en place de l’Union bancaire sera accélérée.

C’est dans le domaine de la gouvernance de la zone euro que les propositions sont les plus prometteuses.

* Un président de l’Eurogroupe, à plein temps serait désigné pour faire progresser les questions spécifiques à la zone euro, mais aussi pour rapprocher les politiques sociales, de recherche, de l’industrie.
* Une structure au sein du Parlement européen garantirait le contrôle démocratique des décisions propres à la zone euro.
* Les partenaires sociaux seraient mieux associés à la conduite de la politique économique de la zone euro.

Les chefs d’Etats qui se réuniront les 27 et 28 juin, ont ainsi des propositions pour faire avancer une politique économique commune et une gouvernance améliorée sur la zone euro.

Cela n’efface pas, bien entendu les nombreuses divergences de point de vue entre la France et l’Allemagne.

L’Allemagne, contrairement à la France ne veut pas d’une politique de change. Elle ne veut pas non plus de la mutualisation des dettes des Etats. La France souhaite plus de relance, l’Allemagne, plus de réformes pour réduire les déficits.

Il s’agit toutefois d’un pas important, s’il est suivi par les autres pays de la zone euro. Il donne un début de définition concrète aux expressions ambigües de « gouvernement économique » ou de « fédéralisme budgétaire » Il traduit la nécessité, pour sortir de la crise d’une Europe à deux vitesses, la zone euro étant, à l’évidence, le cœur économique de l’Europe.

Reste que nous aurons véritablement un gouvernement efficace et démocratique de la zone euro, lorsque nous sortirons d’une logique intergouvernementale, pour passer à une logique fédérale. L’Allemagne est habituée au fédéralisme, comme mode d’organisation des pouvoirs politiques. Pour la France, au contraire, l’Europe politique est l’Europe des chefs d’Etats. Il faudra à l’avenir, ne pas avoir seulement un président de l’Eurogroupe désigné par les chefs d’Etats, mais avoir un Ministre de la zone euro, membre de la Commission européenne et responsable devant les parlementaires européens de la zone euro. C’est à cette condition que les citoyens accepteront que les Etats de la zone euro mettent plus de compétences en commun.